

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 11553**

### Intitulé

Manager de l'organisation des ressources humaines et des relations sociales

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Institut supérieur de gestion du personnel (ISGP) - FACLIP | Président ISGP

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

315n Etudes et prévisions, établissement de stratégies

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

En tenant compte de la politique de l'entreprise, de ses orientations, et de ses enjeux, il/elle élabore une stratégie RH qui intègre une projection anticipée du développement des Ressources Humaines. Il/elle présente au comité de Direction la stratégie définie, en l'argumentant.

Une fois celle-ci validée, il/elle détermine les projets à conduire en matière de recrutement, de formation, de gestion des compétences et des talents, d'organisation du travail, et structure les modalités de leur pilotage et de leur suivi.

Responsable de la gestion des relations sociales, il/elle collabore avec les Instances Représentatives du Personnel (IRP) (CE, CCE, CHSCT, syndicats), est attentif/ve au climat social et organise les négociations annuelles ou celles liées aux évolutions de la réglementation et de la législation.

Il/elle pilote les projets RH et leur mise en œuvre auprès des différentes directions et joue un rôle de conseil et d'aide à la décision auprès des responsables opérationnels, dans le management de leur service et de leurs équipes.

Selon la taille de l'entreprise et son organisation générale, il/elle peut être responsable de la communication interne, celle-ci participant à la mobilisation et à l'implication des salariés.

Il/elle pilote la gestion administrative du personnel en optimisant la gestion des données grâce au Système d'Information des Ressources Humaines (SIRH) et contrôle l'actualisation des dimensions réglementaires et juridiques.

Souvent, il/elle manage une équipe qui peut être composée de généralistes en charge de la gestion des Ressources Humaines, de chefs de projets et chargés de mission et de spécialistes métiers.

Dans les grands groupes, le/la Manager de l'organisation des Ressources Humaines et des relations sociales peut exercer sa fonction au niveau de la Direction générale, avoir la responsabilité d'une zone géographique ou bien celle d'un établissement ou d'une filiale.

Selon les entreprises ou les collectivités, dans lesquelles il/elle intervient, il/elle peut exercer tout ou partie des domaines d'activités suivants :

- Élaboration de la stratégie de gestion des Ressources Humaines de l'entreprise
- Pilotage des projets Ressources Humaines
- Conseil auprès des directions opérationnelles
- Gestion des emplois
- Développement des compétences et plan formation
- Coordination et contrôle de la gestion sociale et administrative du personnel
- Management des relations sociales de l'entreprise
- Management d'équipe

Les candidats sont évalués notamment sur les capacités relevant des compétences suivantes :

- Le repérage, l'évaluation des changements potentiels et de leur origine interne et/ou externe, dans l'élaboration de la stratégie Ressources Humaines
- La pertinence des orientations définies dans la stratégie Ressources Humaines
- La cohérence du type de projet à développer au regard du changement à conduire dans l'entreprise
- L'identification des ressources, des freins et des leviers de changement
- L'identification des évolutions de l'environnement et de ses impacts sur l'emploi
- L'identification des enjeux de chacun des acteurs dans la préparation d'une négociation
- L'évaluation des ressources et limites de l'équipe, l'adéquation des affectations au regard des missions et la précision des responsabilités de chacun

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le/la Manager de l'organisation des Ressources Humaines et des relations sociales exerce essentiellement dans des entreprises de taille importante ou moyenne, dans tous les secteurs de l'économie.

Le champ des employeurs dans le privé et le public est large et recouvre l'ensemble des secteurs de l'économie d'un pays :

- groupes et filiales de grandes entreprises, PME/PMI du secteur privé dans le domaine du service, du commerce, du BTP et de l'industrie...
- organismes publics, parapublics, collectivités territoriales
- cabinets de consultants, de conseil, société de services, SSII...
  - Adjoint(e) Directeur(ice) des Ressources Humaines

- Responsable du management des Ressources Humaines
- Manager des Ressources Humaines
- Directeur(rice) des Ressources Humaines
- Directeur(rice) des affaires sociales
- Responsable des relations sociales
- Consultant(e) RH

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

M1503 : Management des ressources humaines

M1502 : Développement des ressources humaines

**Modalités d'accès à cette certification**

**Descriptif des composantes de la certification :**

La certification est attribuée après le passage d'une épreuve de certification devant un jury composé de professionnels.

Sont appréciés lors de ce jury les grands domaines de compétences suivants :

- 1/ Élaboration de la stratégie de gestion des Ressources Humaines de l'entreprise
- 2/ Pilotage des projets Ressources Humaines
- 3/ Conseil auprès des managers
- 4/ Gestion des emplois
- 5/ Développement des compétences et plan de formation
- 6/ Pilotage de la gestion sociale et administrative du personnel
- 7/ Management des relations sociales de l'entreprise
- 8/ Management de service

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	5 personnes au minimum : - 1 président professionnel extérieur à l'établissement - 3 professionnels du secteur non intervenants dans l'établissement - Le responsable pédagogique
En contrat d'apprentissage	X	5 personnes au minimum : - 1 président professionnel extérieur à l'établissement - 3 professionnels du secteur non intervenants dans l'établissement - Le responsable pédagogique
Après un parcours de formation continue	X	5 personnes au minimum : - 1 président professionnel extérieur à l'établissement - 3 professionnels du secteur non intervenants dans l'établissement - Le responsable pédagogique
En contrat de professionnalisation	X	5 personnes au minimum : - 1 président professionnel extérieur à l'établissement - 3 professionnels du secteur non intervenants dans l'établissement - Le responsable pédagogique
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2011	X	5 personnes au minimum : - 1 président professionnel extérieur à l'établissement - 3 professionnels du secteur non intervenants dans l'établissement - Le responsable pédagogique

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X

**Base légale****Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 3 décembre 2010 publié au Journal Officiel du 22 décembre 2010 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour deux ans, au niveau I, sous l'intitulé Manager de l'organisation des ressources humaines et des relations sociales avec effet au 22 décembre 2010, jusqu'au 22 décembre 2012.

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :****Références autres :**

Arrêté du 07 juillet 2017 publié au Journal Officiel du 19 juillet 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé "Manager de l'organisation des ressources humaines et des relations sociales" avec effet au 5 mars 2016, jusqu'au 19 juillet 2022.

Arrêté du 22 janvier 2013 publié au Journal Officiel du 5 mars 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau I, sous l'intitulé "Manager de l'organisation des ressources humaines et des relations sociales" avec effet au 22 décembre 2012, jusqu'au 5 mars 2016.

**Pour plus d'informations****Statistiques :**

Environ 70 titulaires de la certification par an.

**Autres sources d'information :**

<http://www.talis-bs.com>  
paris@talis-bs.com

Institut supérieur de gestion du personnel (ISGP) - FACLIP

**Lieu(x) de certification :**

ISGP - FACLIP

Institut Supérieur de Gestion du Personnel

24 rue de l'amiral Hamelin, 75116 Paris

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

ISGP-FACLIP/Talis Business School 24 rue de l'Amiral Hamelin 75116 Paris - 01 47 04 95 22 / paris@talis-bs.com

ECOFAC Tour Emeraude 46 avenue François Mitterrand 72000 Le Mans - 02 43 50 30 48 / contact@ecofac.fr

CONFOR-PME Angle des rues Nobel et Fulton ZI JARRY 97122 Baie Mahault - 05 90 80 80 80 / contact@confor-pme.com

ISTER 32 rue du chêne Germain 35510 Cesson-Sévigné - 02 23 30 00 11 / servicecarriere@ister.fr

EMA 12 rue du Général de Gaulle 85600 Montaigu - 02 51 40 80 20 / etudes@emavendee.eu

BERNOM/Talis Business School La Fabrique / Ilot C2

11-13 rue de Gironde - 33000 Bordeaux

05 57 22 42 42 - bordeaux@talis-bs.com

EPSECO/Talis Business School 110 avenue Paul Doumer 24100 Bergerac - 05 53 22 12 00 / bergerac@talis-bs.com

EPSECO/Talis Business School 15 rue Vauban 64100 Bayonne - 05 59 55 89 55 / bayonne@talis-bs.com

EPSECO/Talis Business School 2 rue Germinal Worms 24750 Boulazac - 05 53 05 15 31 / perigueux@talis-bs.com

MY BUSINESS SCHOOL 25 boulevard E. Herriot 13008 Marseille - 04 91 75 04 51 / marseille@my-bs.fr

MY BUSINESS SCHOOL Avenue Guillaibert de la Lauzière Parc du Golf Bât. 5 13290 Aix-Les-Milles - 04 42 29 62 31 / aix@my-bs.fr

MY BUSINESS SCHOOL Centre Hermès Parc Valgora Bât. 2 Rue L. Schwartz 83160 La Valette du Var - 04 94 22 59 58 / toulon@my-bs.com

IDELCA 4 avenue J.S. Bach 34830 Jacou - 04 67 59 49 90 / contact@idelca.fr

IEF/EET 23 A rue Vauban 67000 Strasbourg - 03 88 45 31 05 / ief@institutformation.org

IFC 250 rue du 12e régiment de zouaves 84094 Avignon - 04 90 14 15 90 / avignon@ifc.fr

IFC 19 allée Paul Henri Spaak ZA Briffaut Est 26000 Valence - 04 75 85 36 44 / valence@ifc.fr

IFC 10 place Sadi Carnot 42000 Saint-Etienne - 04 77 92 11 50 / stetienne@ifc.fr

IFC 122 rue de l'Hostellerie Ville Active 30973 Nîmes - 04 66 29 74 26 / nimes@ifc.fr

IFC 21 rue Etienne Bodo - Zone Polygone Nord 66000 Perpignan - 04 68 67 42 89 / perpignan@ifc.fr

IMC ARTEMYS 5 rue Pierre Simon de Laplace 57070 Metz - 09 67 08 82 06 / contact@imc-artemys.com

IMC ARTEMYS 53 cours Léopold 54000 Nancy - 03 83 31 77 74 / contact@imc-artemys.com

PROMEO 6 avenue Paul Henri Spaak 60000 Beauvais - 03 44 06 15 20 / contact@proméo-formation.fr

**Historique de la certification :**